

Paris, le 23 mars 2020

INTERESSEMENT

Suite à la signature de la **CFE-CGC** de l'accord d'intéressement et à l'atteinte du critère financier de cet accord, le montant de l'enveloppe globale de l'intéressement s'élève à **26,42 M€**.



Cela représente pour un personnel à temps plein n'ayant eu aucune absence en 2019 un montant brut de **1823 €** (incluant le complément d'intéressement de 300€ relatif à AFS).

Vous allez recevoir à partir du **30 avril 2020** (à votre domicile ou par mail) votre bulletin d'option de Natixis.

Plusieurs options possibles :

- **Percevoir l'intéressement :**

vous devez impérativement remplir et renvoyer ou saisir en ligne le bulletin d'option **avant le 19 MAI (date de réception)**

- **Placer l'intéressement :**

- ⇒ sur le fonds monétaire du plan d'épargne: rien à faire, **à partir du 19 MAI**, l'intéressement sera automatiquement placé sur le fonds monétaire de votre PEG (Humanis),
- ⇒ sur un fonds autre que monétaire du plan d'épargne: remplir, renvoyer ou saisir en ligne le bulletin d'option,
- ⇒ sur le PERCO : remplir, renvoyer ou saisir en ligne le bulletin d'option,
- ⇒ faire un mix des options précédentes.



PARTICIPATION

Suite à la publication des comptes de Naval Group, le montant de la prime individuelle correspond à environ **3,55% du salaire annuel brut** par salarié. (1,44% l'année dernière).

Plusieurs options possibles :

Percevoir la participation ou Placer la participation

remplir, renvoyer ou saisir en ligne le bulletin d'option **avant le 19 mai**

Sans réponse de votre part, 50% sera investie dans le Perco et 50% dans le PEG.



PERCO

PERCO

Suite à la signature en mars 2020 de l'avenant sur l'accord PERCO par la **CFE-CGC**, Naval Group rajoute un abondement de 100% de la somme investie dans la limite de 350€. (demande **CFE-CGC**).

Trois possibilités pour bénéficier de l'abondement

- Effectuer un versement volontaire,
- Transférer des sommes issues de l'intéressement sur le PERCO,
- Transférer des sommes issues de la participation sur le PERCO (Demande **CFE-CGC**)
(Via le bulletin d'option, voir rubriques intéressement de ce tract).

Ainsi, le montant individuel peut atteindre jusqu'à 350€ maximum par personnel. **Tout versement effectué à partir du 1^{er} avril sur le PERCO, donne droit à abondement.**

Nouveauté 2020, Abondement PEG à la hausse (demande **CFE-CGC**)

Suite à la signature de l'accord NAO par la **CFE-CGC**, un abondement de toutes les sommes versées sur le PEG reste d'actualité et est revue à la hausse...



Abondement de 100% des sommes versées dans le PEG jusqu'à hauteur de 300 €.

Rapprochez-vous de vos représentants **CFE-CGC pour plus de détails**

La **CFE-CGC** a aussi demandé à la Direction de refaire une opération d'actionariat collectif comme en 2019.

Réponse d'ici quelques jours...



Les CFE-CGC Naval Group